

La MVCC soutient les associations avec les bénéfices de sa soirée automnale

Elle propose aussi une bonne idée de cadeau



La MVCC soutient les associations avec les bénéfices de sa soirée automnale

Bien sûr, il est paru depuis un moment déjà. Les membres de l'association d'anciens commerçants de la ville, " La Mémoire Vive du Commerce Condomois " (MVCC) qui organisaient régulièrement des conférences et des expositions sur le passé plus ou moins lointain de la ville, fort du succès rencontré par ces manifestations, avaient eu la bonne idée de laisser une trace pour le futur.

Cela avait donné la parution de deux ouvrages, le premier tome consacré au centre ville, le second se penchait sur le commerce de périphérie.

Pour les fêtes de Noël, n'hésitez pas à avoir cette idée de cadeau : **100 ans de commerce à Condom.**

Le tome 2 se découpe ainsi :

- Chapitre 1 : Les Quartiers de Gelle, du Pradau, Saint-Michel et la Bouquerie
- Chapitre 2 : L'Armagnac
- Chapitre 3 : Les transports la voie routière, fluviale, ferroviaire et aérienne
- Chapitre 4 : Les marchés et foires
- Chapitre 5 : Annexes



Ce tome 2 se trouve toujours à disposition dans toutes les librairies et chez Nicole Pug, rue des armuriers.

Contact au **06 30 37 00 41**

Le bilan de la soirée cabaret : dons aux associations

Récemment, Marie-Paule Garcia, présidente de l'association, et quelques-uns des artisans du succès de la soirée cabaret de la MVCC s'étaient réunis pour partager les bénéfices de cette animation festive entre trois associations.

<https://www.lejournaldugers.fr/article/53826-la-mvcc-soutient-les-associations-avec-les-benefices-de-sa-soiree-automnale>

Comme elle le fait à chaque édition, la MVCC soutient ainsi des causes ou achète du matériel. Ce fut le cas, il y a deux ans, avec l'acquisition de deux défibrillateurs, installés pour qu'ils soient accessibles par tous et à tout moment. Cette année, l'argent récolté a été équitablement réparti entre le Téléthon, France Alzheimer et la Ligue contre le cancer, dont les représentants ont reçu chacun un chèque de 300 €.

Photos Archives Marc Le Saux